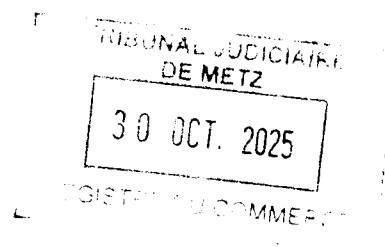


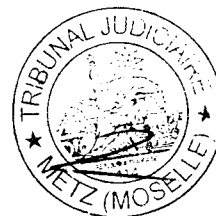
Bordereau attestant l'exactitude des informations - METZ - 5751 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 02/12/2025 - 9843 - 1990 B 00262 - 329 879 712 - SOLOGEST AUDIT ET CONSEIL

SOLOGEST AUDIT ET CONSEIL
10, La Tannerie
57070 SAINT JULIEN LES METZ

COMPTES ANNUELS
AU 30 JUIN 2025



Déposé au greffe du Tribunal Judiciaire
sous le N° 2025 19842
Metz, le 02.10.2025
Le Greffier



"COMPTES ANNUELS"

Le Président

A large, stylized handwritten signature in black ink, likely belonging to the President of the company.

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		30/06/2025			30/06/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	183 787	156 383	27 404	41 009
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	582 732	1 054	581 678	575 232
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	987 456	628 994	358 462	343 312
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	21 938	6 315	15 623	15 623
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	32 841		32 841	32 841
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	56 199		56 199	95 129
TOTAL (II)		1 864 953	792 745	1 072 207	1 103 147
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services	87 346		87 346	115 486
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	20 790		20 790	51 281
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	2 705 682	215 976	2 489 707	2 289 376
	Autres créances	109 385		109 385	260 948
COMPTES DE REGULARISATION	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	1 553 110		1 553 110	1 624 330
	Charges constatées d'avance	168 365		168 365	121 218
	TOTAL (III)	4 644 679	215 976	4 428 703	4 462 639
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		6 509 631	1 008 721	5 500 910	5 565 786
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an					
(3) dont créances à plus d'un an				258 433	224 956

Bilan Passif

Etat exprimé en euros		30/06/2025	30/06/2024
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	1 200 000	1 200 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	120 000	120 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	283 916	271 276
	Report à nouveau		
Autres fonds propres	Résultat de l'exercice	279 034	462 641
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	594	913
	Total des capitaux propres	1 883 545	2 054 829
Provisions	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
DETTE FINANCIERE	Total des autres fonds propres		
	Provisions pour risques	878 092	622 420
DETTE D'EXPLOITATION	Provisions pour charges	98 464	95 950
	Total des provisions	976 556	718 370
DETTE FINANCIERE	DETTE FINANCIERE		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	379 135	363 324
	Emprunts et dettes financières divers (3)	23 575	22 908
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTE D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	242 915	356 404
	Dettes fiscales et sociales	1 226 301	1 237 065
	DETTE DIVERSE		
DETTE DIVERSE	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	23 555	22 499
	Produits constatés d'avance (1)	745 329	790 387
	Total des dettes	2 640 809	2 792 587
Ecart de conversion passif			
TOTAL PASSIF		5 500 910	5 565 786
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		279 034,28	462 640,72
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		2 333 626	2 522 265
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
(3) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

30/06/2025

30/06/2024

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)	204 286	788	205 074	235 406
	Production vendue (Services et Travaux)	6 331 090	28 936	6 360 026	6 529 502
	Montant net du chiffre d'affaires	6 535 376	29 724	6 565 100	6 764 908
	Production stockée			(28 140)	(16 370)
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			35 500	46 667
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			113 993	170 859
	Autres produits			11 757	3 958
	Total des produits d'exploitation (1)			6 698 209	6 970 022
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			2 682 125	2 796 501
	Impôts, taxes et versements assimilés			93 058	96 134
	Salaires et traitements			2 202 531	2 241 681
	Charges sociales du personnel			798 337	803 211
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			88 479	86 715
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations			42 079	45 886
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions			339 785	189 492
	Autres charges			34 578	112 008
	Total des charges d'exploitation (2)			6 280 971	6 371 628
RESULTAT D'EXPLOITATION				417 238	598 394

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

30/06/2025

30/06/2024

RESULTAT D'EXPLOITATION		417 238	598 394
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	571	30 000
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	8 100	10 849
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		8 671	40 849
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	4 175	4 075
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		4 175	4 075
RESULTAT FINANCIER		4 495	36 775
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		421 734	635 168
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	318	318
	Total des produits exceptionnels	318	318
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		1 222
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	21 122	897
	Total des charges exceptionnelles	21 122	2 119
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(20 803)	(1 801)
PARTICIPATION DES SALAIRES		48 832	75 113
IMPOTS SUR LES BENEFICES		73 064	95 614
TOTAL DES PRODUITS		6 707 198	7 011 190
TOTAL DES CHARGES		6 428 164	6 548 549
RESULTAT DE L'EXERCICE		279 034	462 641

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) dont produits concernant les entreprises liées

(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

*Art. L123-13 à L123-21 et R123-195 à R123-198 du Code de Commerce et Art. 831-1 et s.
du PCG*

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 30/06/2025 dont le total du bilan avant répartition est de 5 500 910 euros, présenté sous la forme de liste, et dégageant un résultat de : 279 034 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2024 au 30/06/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font parties intégrante des comptes annuels.

PRESENTATION GENERALEActivité de l'entreprise

Expertise comptable et commissariat aux comptes

Lieu d'exploitation de l'activité de l'entreprise

Siège social : 57070 METZ

Faits caractéristiques de l'exercice

Néant

Capital social

Etat exprimé en euros

30/06/2025

Nombre

Val. Nominale

Montant

ACTIONS / PARTS SOCIALES				
	Du capital social début exercice	792 960,00	1,5133	1 200 000,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	792 960,00	1,5133	1 200 000,00

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG) (Règlement ANC 2014-03)

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Informations requises par l'article R.123-198 - 9° du code de commerce.

Le montant total des honoraires de commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice 2024-2025 s'élève à 5 061 € hors taxes.

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production, à l'exception des immobilisations acquises avant le 31 décembre 1976 qui ont fait l'objet d'une réévaluation.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Amortissements

Ils sont calculés , en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

- Logiciels

1 à 4 ans

Règles et Méthodes Comptables

- Agencements et aménagements des constructions	5 à 10 ans
- Matériel de transport	5 ans
- Matériel de bureau	3 à 5 ans
- Matériel Informatique	3 à 4 ans
- Mobilier	3 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Clients litigieux

Les clients litigieux font l'objet d'une dépréciation à la clôture de l'exercice.

Une provision pour dépréciation partielle de 50 % est pratiquée pour les encours clients supérieurs à 6 mois et inférieurs à 9 mois.

Pour les encours supérieurs à 9 mois, il est pratiqué une provision de 100 % du montant hors taxes de l'encours client en solde au bilan.

Produits constatés d'avance

A la clôture de l'exercice, il est constaté des produits constatés d'avance qui sont calculés en déduisant de la facturation les travaux partiels réalisés au cours de l'exercice.

La valorisation des travaux réalisés est effectuée sur la base d'un taux horaire appliqué à chaque intervenant sur le dossier.

Règles et Méthodes Comptables

Travaux en cours

A la clôture de l'exercice, il est constaté des travaux en cours qui sont calculés selon les travaux réalisés non encore facturés.

La valorisation des travaux en cours est effectuée sur la base d'un taux horaire appliqué à chaque intervenant sur le dossier.

Engagements de départ à la retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé d'accord particulier.

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont mentionnés en engagements financiers donnés, à l'exclusion d'une constatation par voie comptable.

Les engagements correspondants ont été comptabilisés intégralement sous la forme d'une provision.

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 98 464 euros.

Part des engagements qui ont fait l'objet d'une dotation de provision et inscrits au poste "Provision pour charges" : 2 514 euros

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour de départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans en écartant l'application du barème issu de l'ANI du 11 janvier 2008 mais en tenant compte des éléments suivants :

- taux d'actualisation retenu à 3.40%
- taux de progression des salaires : 1.50% constant
- taux de rotation : 3 % constant pour une ancienneté de plus de 15 ans, 10% dégressif pour une ancienneté comprise entre 5 et 15 ans, 10% constant pour une ancienneté inférieure à 5 ans.
- taux de charges patronales fixé à 40 % pour les salariés Cadres et 35 % pour les salariés Non Cadres.

Les montants éventuellement couverts par une assurance spécifique sont mentionnés en engagement reçus.

Autres informations

Il a été constaté des provisions pour risques et charges d'un montant de 100 000 €

Règles et Méthodes Comptables

concernant des litiges survenus au cours de l'exercice liés à des litiges prud'hommaux.

Il a été repris des provisions pour risques et charges pour un montant de 19 249 € concernant des litiges éteints au cours de l'exercice.

Evénements postérieurs à la clôture

Néant

SOLOGEST AUDIT ET CONSEIL
Société par actions simplifiée au capital de 1 200 000 Euros
Siège social : 10, La Tannerie 57070 SAINT JULIEN LES METZ
329 879 712 RCS METZ

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 20 OCTOBRE 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2025

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2025 s'élevant à 279 034,28 Euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	279 034,28 Euros
A titre de dividendes	279 000,00 Euros
Soit 0,35 Euro par action	
Le solde	34,28 Euros

En totalité au compte « autres réserves ».

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2025 éligibles à l'abattement de 40% prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 1,76 Euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2025 non éligibles à l'abattement de 40% s'élève à 278 998,24 Euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 20 octobre 2025.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1^{er} janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 Euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 Euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8%, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,

- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40%.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le	Total des sommes distribuées	Nombre de titres concernés	Réfaction de 40% sur les dividendes (Article 158.3.2 C.G.I.)	
			Dividendes éligibles	Dividendes non éligibles
30 juin 2022	619 001,03	792 960	4,68	618 996,35
30 juin 2023	700 000	792 960	158 503,35	541 496,65
30 juin 2024	450 000	792 960	2,84	449 997,16

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 20 octobre 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

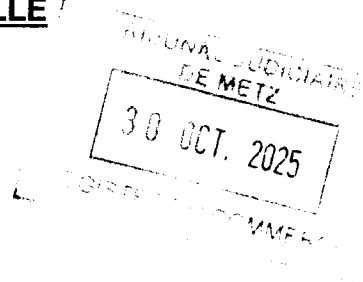
Certifié conforme
Le Président



SOLOGEST AUDIT ET CONSEIL
Société par actions simplifiée au capital de 1 200 000 Euros
Siège social : 10, La Tannerie 57070 SAINT JULIEN LES METZ
329 879 712 RCS METZ

RAPPORT DE GESTION DU PRÉSIDENT À
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 20 OCTOBRE 2025

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2025



Chers associés,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 30 juin 2025 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera également donné lecture du rapport de votre Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2025, la Société a réalisé un chiffre d'affaires de 6 565 100 Euros contre un chiffre d'affaires de 6 764 908 Euros pour l'exercice précédent clos le 30 juin 2024.

En date du 3 juin 2025, les sociétés TRAPP EXPERTISE et BM EXPERTISE ET CONSEIL ont cédé à la société CT3M les 79 296 actions leur appartenant au sein de la Société.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

En ce qui concerne l'évolution prévisible de la Société et ses perspectives d'avenir, l'objectif est l'amélioration des niveaux d'activité et de rentabilité.

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 30 juin 2025, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

FT

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Activité des filiales et participations

Vous trouverez dans le tableau annexé à notre bilan des informations relatives à l'activité et aux résultats des filiales de notre Société et des sociétés qu'elle contrôle.

Nous complétons ces informations par les éléments suivants :

SOLOGEST SOCIETE LORRAINE DE GESTION INFORMATIQUE : société à responsabilité limitée au capital de 7 622,45 Euros détenue à 100% – exercice social clos le 30 juin 2025

Capitaux propres = 17 252 Euros
Chiffre d'affaires = 7 506 Euros
Résultat courant avant impôts = 2 081 Euros
Résultat net = 1 769 Euros

EVIDIENCE : société par actions simplifiée au capital de 5 000 Euros détenue à 80% – exercice social clos le 30 juin 2025

Capitaux propres = -17 871 Euros
Chiffre d'affaires = 65 272 Euros
Résultat courant avant impôts = -28 154 Euros
Résultat net = -28 154 Euros

F.C.P ACADEMY : société par actions simplifiée au capital de 10 000 Euros détenue à 80% - premier exercice social clos le 30 juin 2025

Capitaux propres = -36 988 Euros
Chiffre d'affaires = 224 224 Euros
Résultat courant avant impôts = 9 288 Euros
Résultat net = 9 288 Euros

SUCCURSALES

Conformément aux dispositions de l'article L. 232-1, II du Code de commerce, nous vous indiquons que notre Société a trois succursales situées respectivement :

-18, Allée des Myotis 57970 YUTZ (numéro SIRET : 329 879 712 00134) ;

-6, Boucle de la Sente 57300 MONDELANGE (numéro SIRET : 329 879 712 00126) ;

-20, Rue de la Treiche 54700 PONT A MOUSSON (numéro SIRET : 329 879 712 00118).

INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT

Conformément aux articles L. 441-14 et D. 441-6, I du Code de commerce, nous vous communiquons les informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients en indiquant le nombre et le montant total des factures reçues et émises non réglées au 30 juin 2025 et la ventilation de ce montant par tranche de retard, dans le tableau suivant :

	Article D. 441 I.-1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I.-2° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
	0 j	1 à 30 j	31 à 60 j	61 à 90 j	91 j et plus	Total (1 j et plus)	0 j	1 à 30 j	31 à 60 j	61 à 90 j	91 j et plus	Total (1 j et plus)	
(A) Tranches de retard de paiement													
Nombre de factures concernées													
Montant total des factures concernées HT	27526	9979	0	0	178790	188769	854926	219942	0	131360	1221970	1573272	
% du montant total des achats HT de l'exercice	1,0	0,4	0	0	6,7	7,1							
% du chiffre d'affaires HT de l'exercice							13,0	3,4	0,0	2,0	18,6	24,0	
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées													
Nombre des factures exclues													
Montant total des factures exclues													
(C) Délais de paiement de référence utilisés													
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement													

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2025, le chiffre d'affaires s'est élevé à 6 565 100 Euros contre 6 764 908 Euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -2,95%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 133 110 Euros contre 205 114 Euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -35,10%.

Le montant des achats et variations de stocks est nul comme pour l'exercice précédent.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 2 682 125 Euros contre 2 796 501 Euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -4,09%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 93 058 Euros contre 96 134 Euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -3,20%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 2 202 531 Euros contre 2 241 681 Euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -1,75%.

Le montant des charges sociales s'élève à 798 337 Euros contre 803 211 Euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -0,61%.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 470 343 Euros contre 322 093 Euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 46,03%.

Le montant des autres charges s'élève à 34 578 Euros contre 112 008 Euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -69,13%.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 6 280 971 Euros contre 6 371 628 Euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -1,42%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 417 238 Euros contre 598 394 Euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -30,27%.

Compte tenu d'un résultat financier de 4 495 Euros (36 775 Euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 421 734 Euros contre 635 168 Euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -33,60%.

Le résultat exceptionnel pour l'exercice écoulé s'établit à -20 803 Euros contre -1 801 Euros pour l'exercice précédent.

La participation des salariés aux fruits de l'expansion de l'entreprise pour l'exercice écoulé ressort à 48 832 Euros contre 75 113 Euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -34,99%.

L'impôt sur les sociétés de l'exercice écoulé ressort à 73 064 Euros contre 95 614 Euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -23,58%.

Le résultat de l'exercice clos le 30 juin 2025 se solde ainsi par un bénéfice de 279 034,28 Euros contre un bénéfice de 462 640,72 Euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de -39,69%.

Au 30 juin 2025, le total du bilan de la Société s'élevait à 5 500 910 Euros contre 5 565 786 Euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -1,17%.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 279 034,28 Euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2025 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 279 034,28 Euros

A titre de dividendes 279 000,00 Euros

Soit 0,35 Euro par action

Le solde 34,28 Euros

En totalité au compte « autres réserves ».

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2025 éligibles à l'abattement de 40% prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 1,76 Euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2025 non éligibles à l'abattement de 40% s'élève à 278 998,24 Euros.

Le dividende serait mis en paiement au siège social à compter du 20 octobre 2025.

Nous vous informons que les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1^{er} janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 Euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 Euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8%, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40%.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le	Total des sommes distribuées	Nombre de titres concernés	Réfaction de 40% sur les dividendes (Article 158.3.2 C.G.I.)	
			Dividendes éligibles	Dividendes non éligibles
30 juin 2022	619 001,03	792 960	4,68	618 996,35
30 juin 2023	700 000	792 960	158 503,35	541 496,65
30 juin 2024	450 000	792 960	2,84	449 997,16

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que la Société n'a supporté aucune dépense non déductible fiscalement au cours de l'exercice écoulé.

Tableau des résultats

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des exercices clos depuis sa transformation en société par actions simplifiée.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous allons vous donner lecture du rapport spécial de votre Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant ou de Commissaire aux Comptes n'est arrivé à expiration.

AUTORISATION D'AFFILIATION DES MANDATAIRES SOCIAUX ASSIMILÉS AUX SALARIÉS AUX CONTRATS DE PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE

Nous vous informons qu'en application de la circulaire de la Direction de la sécurité sociale du 25 septembre 2013, les mandataires sociaux non titulaires d'un contrat de travail mais qui sont assimilés aux salariés, en application de l'article L.311-3 du Code de la sécurité sociale, peuvent bénéficier des contrats de protection sociale complémentaire que la Société aurait éventuellement souscrits au profit des salariés, sur autorisation de la collectivité des associés.

Nous vous proposons en conséquence d'autoriser les mandataires sociaux susvisés, éventuellement concernés, à être rattachés aux contrats de protection sociale complémentaire éventuellement souscrits par la Société, et en conséquence à bénéficier desdits contrats.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous espérons que ces propositions recevront votre agrément et vous invitons à vous prononcer sur les résolutions qui vont être soumises à votre vote.

Fait à SAINT JULIEN LES METZ

Le 30 septembre 2025

Le Président

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a central vertical stroke.

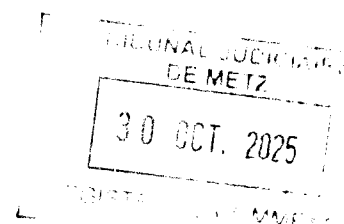
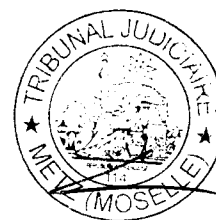
SOLOGEST AUDIT ET CONSEIL

Société par actions simplifiée au capital de 1 200 000 Euros

Siège social : 10, La Tannerie 57070 SAINT JULIEN LES METZ

329 879 712 RCS METZ

Tableau financier		30/06/2025	30/06/2024	30/06/2023
I – Situation financière en fin d'exercice				
a) Capital social		1 200 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
b) Nombre d'actions émises		792 960,00	792 960,00	792 960,00
c) Nombre d'obligations convertibles en actions		0,00	0,00	0,00
II – Résultat global des opérations effectives				
a) Chiffre d'affaires hors taxes		6 565 100,00	6 764 908,00	6 982 500,00
b) Bénéfices avant impôts, participations, amortissements et provisions		796 123,00	790 183,00	1 306 883,00
c) Impôt sur les bénéfices		73 064,00	95 614,00	228 768,00
d) Bénéfices après impôts, participations, amortissements et provisions		279 034,28	462 640,72	709 785,72
e) Résultat distribué		279 000,00	450 000,00	700 000,00
f) Participation des salariés		48 832,00	75 113,00	170 288,00
III – Résultat des opérations réduit à une seule action				
a) Bénéfices après impôts, participations mais avant amortissements et provisions		0,91	0,78	1,14
b) Bénéfices après impôts, participations, amortissements et provisions		0,35	0,58	0,90
c) Dividende versé à chaque action		0,35	0,57	0,88
IV – Ventilation de la nature des actions				
a) Nombre d'actions à dividende prioritaire		0,00	0,00	0,00
b) Nombre maximum d'actions futures à créer		0,00	0,00	0,00
c) Par exercice de droits de souscription		0,00	0,00	0,00
V – Personnel				
a) Nombre de salariés		66,00	66,00	68,00
b) Montant de la masse salariale		2 202 531,00	2 241 681,00	2 323 461,00
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres)		798 337,00	803 211,00	841 051,00



SOLOGEST AUDIT ET CONSEIL

Société par actions simplifiée au capital de 1 200 000 Euros

Siège social : 10 La Tannerie

57070 SAINT JULIEN LES METZ

RCS METZ : TI 329 879 712

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2025

Experts-comptables et
Commissaires aux comptes
associés
Frédéric Luginier
Luc Diebold
Annie Suss-Faullimmel
Jean-Jacques Hellé



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2025

A l'Assemblée générale de la société SOLOGEST AUDIT ET CONSEIL SAS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SOLOGEST AUDIT ET CONSEIL SAS relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2024 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

GH

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Strasbourg, le 19 septembre 2025

Le commissaire aux comptes

Cabinet GROSS-HUGEL



Frédéric LUGNIER



COMPTES ANNUELS



Bilan Actif

Etat exprimé en euros		30/06/2025			30/06/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	183 787	156 383	27 404	41 009
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	582 732	1 054	581 678	575 232
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	987 456	628 994	358 462	343 312
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	21 938	6 315	15 623	15 623
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	32 841		32 841	32 841
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	56 199		56 199	95 129
TOTAL (II)		1 864 953	792 745	1 072 207	1 103 147
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services	87 346		87 346	115 486
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	20 790		20 790	51 281
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	2 705 682	215 976	2 489 707	2 289 376
	Autres créances	109 385		109 385	260 948
	Capital souscrit appelé, non versé				
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	1 553 110		1 553 110	1 624 330
	Charges constatées d'avance	168 365		168 365	121 218
	TOTAL (III)	4 644 679	215 976	4 428 703	4 462 639
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		6 509 631	1 008 721	5 500 910	5 506 786

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

30/06/2025

30/06/2024

Capitaux Propres	Capital social ou individuel	1 200 000	1 200 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	120 000	120 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	283 916	271 276
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	279 034	462 641
Autres fonds propres	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	594	913
	Total des capitaux propres	1 883 545	2 054 829
	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	878 092	622 420
	Provisions pour charges	98 464	95 950
	Total des provisions	976 556	718 370
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	379 135	363 324
	Emprunts et dettes financières divers (3)	23 575	22 908
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	242 915	356 404
	Dettes fiscales et sociales	1 226 301	1 237 065
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	23 555	22 499
	Produits constatés d'avance (1)	745 329	790 387
	Total des dettes	2 640 809	2 792 587
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL GROSSE PASSIF	5 500 910	5 565 786
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	279 034,28	462 640,72
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	2 333 626	2 522 265
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et C.C.P.		
(3)	Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

30/06/2025

30/06/2024

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)	204 286	788	205 074	235 406
	Production vendue (Services et Travaux)	6 331 090	28 936	6 360 026	6 529 502
	Montant net du chiffre d'affaires	6 535 376	29 724	6 565 100	6 764 908
	Production stockée			(28 140)	(16 370)
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			35 500	46 667
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			113 993	170 859
	Autres produits			11 757	3 958
	Total des produits d'exploitation (1)			6 698 209	6 970 022
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			2 682 125	2 796 501
	Impôts, taxes et versements assimilés			93 058	96 134
	Salaires et traitements			2 202 531	2 241 681
	Charges sociales du personnel			798 337	803 211
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			88 479	86 715
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations			42 079	45 886
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions			339 785	189 492
	Autres charges			34 578	112 008
	Total des charges d'exploitation (2)			6 280 971	6 371 628
RESULTAT D'EXPLOITATION				417 238	598 394



Compte de Résultat 2/2

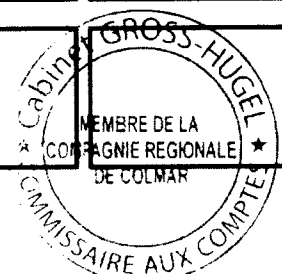
Etat exprimé en euros

30/06/2025

30/06/2024

RES ULTAT D'EXPLOITATION		417 238	598 394
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	571	30 000
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	8 100	10 849
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		8 671	40 849
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	4 175	4 075
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		4 175	4 075
RES ULTAT FINANCIER		4 495	36 775
RES ULTAT COURANT AVANT IMPOTS		421 734	635 168
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	318	318
Total des produits exceptionnels		318	318
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		1 222
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	21 122	897
	Total des charges exceptionnelles	21 122	2 119
RES ULTAT EXCEPTIONNEL		(20 803)	(1 801)
PARTICIPATION DES SALAIRES		48 832	75 113
IMPOTS SUR LES BENEFICES		73 064	95 614
TOTAL DES PRODUITS		6 707 198	7 011 190
TOTAL DES CHARGES		6 428 164	6 548 549
RES ULTAT DE L'EXERCICE		279 034	462 641

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
 (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
 (3) dont produits concernant les entreprises liées
 (4) dont intérêts concernant les entreprises liées



ANNEXE

*Art. L123-13 à L123-21 et R123-195 à R123-198 du Code de Commerce et Art. 831-1 et s.
du PCG*

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 30/06/2025 dont le total du bilan avant répartition est de 5 500 910 euros, présenté sous la forme de liste, et dégageant un résultat de : 279 034 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2024 au 30/06/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font parties intégrante des comptes annuels.

PRESENTATION GENERALEActivité de l'entreprise

Expertise comptable et commissariat aux comptes

Lieu d'exploitation de l'activité de l'entreprise

Siège social : 57070 METZ

Faits caractéristiques de l'exercice

Néant



Capital social

Etat exprimé en euros

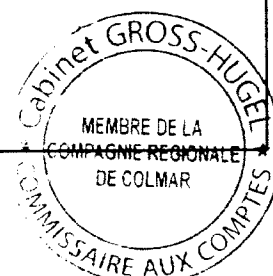
30/06/2025

Nombre

Val. Nominale

Montant

ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	792 960,00	1,5133	1 200 000,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	792 960,00	1,5133	1 200 000,00



Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG) (Règlement ANC 2014-03)

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Informations requises par l'article R.123-198 - 9° du code de commerce.

Le montant total des honoraires de commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice 2024-2025 s'élève à 5 061 € hors taxes.

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production, à l'exception des immobilisations acquises avant le 31 décembre 1976 qui ont fait l'objet d'une réévaluation.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Amortissements

Ils sont calculés , en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

- Logiciels

1 à 4 ans



Règles et Méthodes Comptables

- Agencements et aménagements des constructions	5 à 10 ans
- Matériel de transport	5 ans
- Matériel de bureau	3 à 5 ans
- Matériel Informatique	3 à 4 ans
- Mobilier	3 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Clients litigieux

Les clients litigieux font l'objet d'une dépréciation à la clôture de l'exercice.

Une provision pour dépréciation partielle de 50 % est pratiquée pour les encours clients supérieurs à 6 mois et inférieurs à 9 mois.

Pour les encours supérieurs à 9 mois, il est pratiqué une provision de 100 % du montant hors taxes de l'encours client en solde au bilan.

Produits constatés d'avance

A la clôture de l'exercice, il est constaté des produits constatés d'avance qui sont calculés en déduisant de la facturation les travaux partiels réalisés au cours de l'exercice.

La valorisation des travaux réalisés est effectuée sur la base d'un taux horaire appliqué à chaque intervenant sur le dossier.



Règles et Méthodes Comptables

Travaux en cours

A la clôture de l'exercice, il est constaté des travaux en cours qui sont calculés selon les travaux réalisés non encore facturés.

La valorisation des travaux en cours est effectuée sur la base d'un taux horaire appliqué à chaque intervenant sur le dossier.

Engagements de départ à la retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé d'accord particulier.

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont mentionnés en engagements financiers donnés, à l'exclusion d'une constatation par voie comptable.

Les engagements correspondants ont été comptabilisés intégralement sous la forme d'une provision.

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 98 464 euros.

Part des engagements qui ont fait l'objet d'une dotation de provision et inscrits au poste "Provision pour charges" : 2 514 euros

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour de départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans en écartant l'application du barème issu de l'ANI du 11 janvier 2008 mais en tenant compte des éléments suivants :

- taux d'actualisation retenu à 3.40%
- taux de progression des salaires : 1.50% constant
- taux de rotation : 3 % constant pour une ancienneté de plus de 15 ans, 10% dégressif pour une ancienneté comprise entre 5 et 15 ans, 10% constant pour une ancienneté inférieure à 5 ans.
- taux de charges patronales fixé à 40 % pour les salariés Cadres et 35 % pour les salariés Non Cadres.

Les montants éventuellement couverts par une assurance spécifique sont mentionnés en engagement reçus.

Autres informations

Il a été constaté des provisions pour risques et charges d'un montant de 100 000 €



Règles et Méthodes Comptables

concernant des litiges survenus au cours de l'exercice liés à des litiges prud'hommaux.

Il a été repris des provisions pour risques et charges pour un montant de 19 249 € concernant des litiges éteints au cours de l'exercice.

Evénements postérieurs à la clôture

Néant



Effectif moyen

		30/06/2025	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		18	
	Professions intermédiaires			
	Employés		48	
	Ouvriers			
	TOTAL		66	



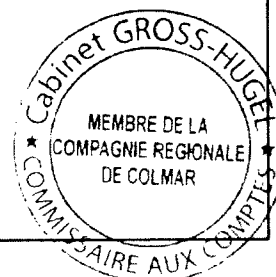
Filiales et participations

1

Etat exprimé en euros

30/06/2025

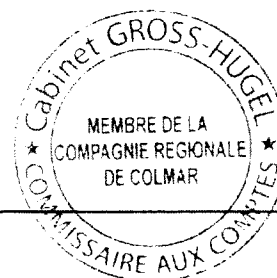
Etat exprimé en euros		30/06/2025		Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
							Brute	Nette
A. Renseignements détaillés								
1. Filiales (Plus de 50 %)								
SARL SOLOGEST Ste Lorraine Gestion Info 57070 ST JULIEN LE				7 622	17 252	100,00	7 622	
SAS FCP ACADEMY 57300 MONDELANGE				10 000	(36 988)	80,00	8 000	
SAS EVIDIENCE 57300 MONDELANGE				5 000	(17 871)	80,00	1	
2. Participations (10 à 50 %)								
1. Filiales (Plus de 50 %)								
SARL SOLOGEST Ste Lorraine Gestion Info 57070 ST JULIEN LE						7 506	1 769	
SAS FCP ACADEMY 57300 MONDELANGE						224 224	9 288	
SAS EVIDIENCE 57300 MONDELANGE						65 272	(28 154)	
2. Participations (10 à 50 %)								
B. Renseignements globaux				Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
				françaises		françaises		étrangères
Capital								
Capitaux propres								
Quote part détenue en pourcentage								
Valeur comptable des titres détenus - Brute								
Valeur comptable des titres détenus - Nette								
Prêts et avances consentis								
Montant des cautions et avals								
Chiffre d'affaires								
Résultat du dernier exercice clos								
Dividendes encaissés								



Immobilisations

Etat exprimé en euros

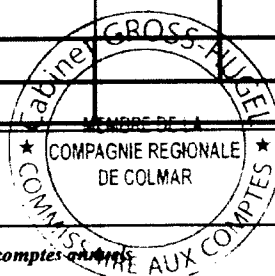
Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	782 252		7 500		23 233	766 519
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	782 252		7 500		23 233	766 519
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	473 907		8 592		63 784	418 716
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	602 254		101 499		135 013	568 740
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 076 161		110 091		198 797	987 456	
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	21 938					21 938
	Autres titres immobilisés	32 841					32 841
	Prêts et autres immobilisations financières	95 129		17 069		56 000	56 199
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	149 909		17 069		56 000	110 978
TOTAL		2 008 322		134 661		278 030	1 864 953



Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/06/2025
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	166 011	14 659	23 233	157 437
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	166 011	14 659	23 233	157 437
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	270 237	48 278	63 784	254 731
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	462 612	46 664	135 013	374 263
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	732 849	94 942	198 797	628 994
TOTAL		898 859	109 601	222 030	786 430

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers					318		(318)
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES					318		(318)
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL					318		(318)
TOTAL GENERAL NON VENTILE						318	(318)



Provisions

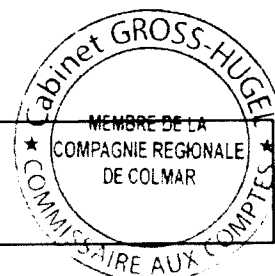
Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/06/2025
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires	913		318	594
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES	913		318	594
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	622 420	337 271	81 599	878 092
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	95 950	2 514		98 464
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	718 370	339 785	81 599	976 556
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	6 315			6 315
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	188 252	42 079	14 355	215 976
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	194 567	42 079	14 355	222 290
TOTAL GENERAL		913 850	381 864	96 272	1 199 441
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			381 864	95 954 318	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		30/06/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	56 199		56 199
	Clients douteux ou litigieux	258 433		258 433
	Autres créances clients	2 447 250	2 447 250	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	4 287	4 287	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	36 632	36 632	
	Taxes sur la valeur ajoutée	33 893	33 893	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	1 676	1 676	
	Débiteurs divers	32 898	32 898	
	Charges constatées d'avances	168 365	168 365	
	TOTAL DES CREANCES	3 039 631	2 725 000	314 631
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/06/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	379 135	95 515	253 046	30 575
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	23 562		23 562	
	Fournisseurs et comptes rattachés	242 915	242 915		
	Personnel et comptes rattachés	550 555	550 555		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	148 415	148 415		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	509 254	509 254		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	18 078	18 078		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	13	13		
	Autres dettes	23 555	23 555		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	745 329	745 329		
	TOTAL DES DETTES	2 640 809	2 333 626	276 608	30 575
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		112 771			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		89 459			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		13			



Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

30/06/2025

Total des Produits à recevoir		30 000
Autres créances <i>RRR A OBTENIR & AVOIRS A RECEV</i>	30 000	30 000



Charges à payer

Etat exprimé en euros

30/06/2025

Total des Charges à payer		502 991
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FOURNISSEURS - FAR HORS GROUPE</i>	23 722	23 722
Dettes fiscales et sociales		479 268
<i>DETTES PROVISIONNEES POUR CP</i>	299 520	
<i>DETTES PROVISIONNEES POUR RTT</i>	19 049	
<i>DETTES PROV. SUR PART. DES SAL</i>	49 794	
<i>PERSONNEL - PRIMES A PAYER</i>	52 200	
<i>PROV CHGES SOCIALES PRIME ET FORFAIT SOCIAL</i>	29 080	
<i>CHARGE A PAYER FPC ET TA</i>	54	
<i>CHARGES A PAYER PARTICIP EFF C</i>	15 481	
<i>CHARGES A PAYER</i>	2 869	
<i>CHARGE A PAYER - CFE</i>	628	
<i>CHARGE A PAYER - TAXE FONCIERE</i>	10 594	



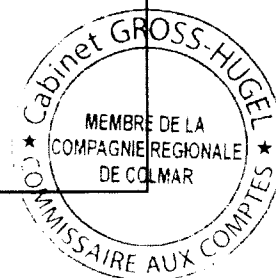
Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	30/06/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			168 365
CCA COTISATIONS		20 125	
CCA LOCATIONS IMMOBILIERES		79 059	
CCA ASSURANCES		29 505	
CCA DOCUMENTATION		12 992	
CCA MAINTENANCE INFORMATIQUE		16 312	
CCA COMMUNICATION EXTERIEURE			
CCA FRAIS DE TELECOMUNICATIONS		1 056	
CCA CHARGES LOCATIVES		6 352	
CCA MEDECINE DU TRAVAIL		2 964	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			168 365



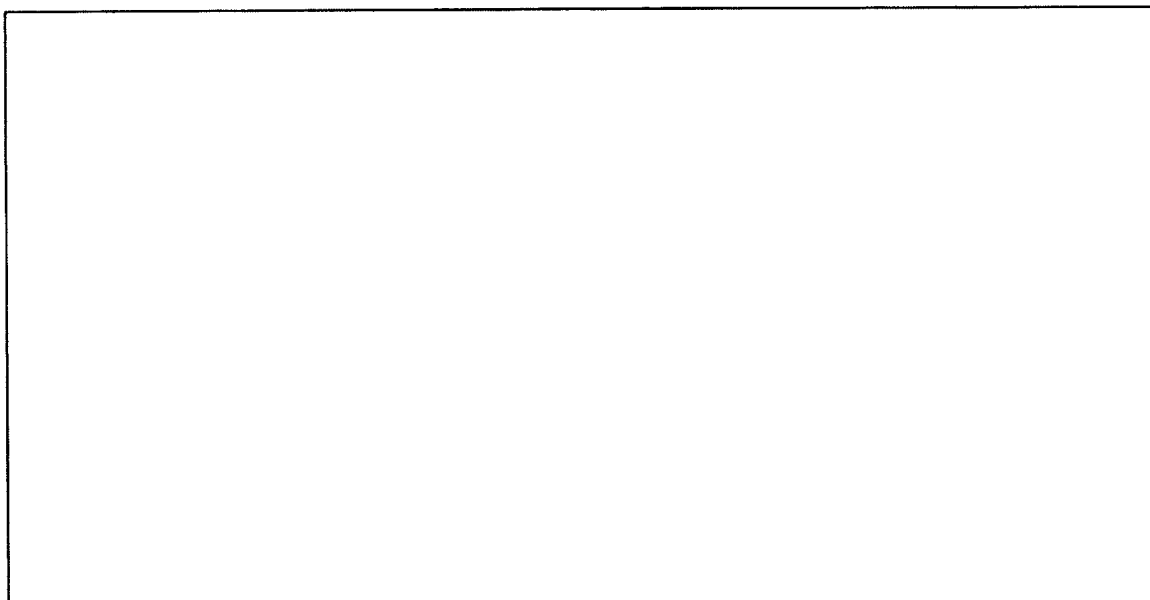
Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	30/06/2025
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			745 329
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		745 329	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			745 329



Ventilation du chiffre d'affaires

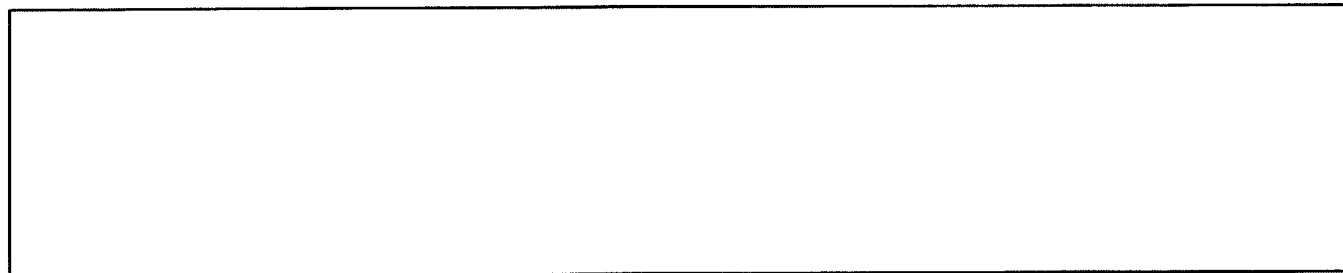
Etat exprimé en euros	France	Export	Total
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens	204 286	788	205 074
Production vendue de travaux			
Production vendue de services	6 330 382	29 644	6 360 026
TOTAL	6 534 668	30 432	6 565 100



Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Etat exprimé en euros	30/06/2025	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT		421 734		421 734
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)		(69 635)		(69 635)
RESULTAT COMPTABLE		352 098		352 098

(1) après retraitements fiscaux.



Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros

	Capitaux propres clôture 30/06/2024	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 30/06/2025
Capital social	1 200 000				1 200 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	120 000				120 000
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	271 276	12 641			283 916
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	462 641	(462 641)		279 034	279 034
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées	913			(318)	594
TOTAL	2 054 829	(450 000)		278 716	1 883 545

Date de l'assemblée générale

Dividendes attribués 450 000

¹ dont dividende provenant du résultat n-1 450 000

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 1 604 829

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 1 604 829

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure (171 284)



Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en euros

30/06/2025

Total des produits exceptionnels		318
Reprises sur provisions et transferts de charges <i>RAP DEROGATOIRES</i>	318	318
Total des charges exceptionnelles		21 122
Dotations excep. aux amortissements et aux provisions <i>DAP EXCEPTIONNELS</i>	21 122	21 122
Résultat exceptionnel		(20 803)

